

un objet d'horreur et de scandale. L'ex-théologien avait donc jeté la soutane aux orties pour prendre la jaquette du bandit. Nous l'avons vu déjà à l'œuvre à l'auberge du *Faucon blanc*.

Cependant, minuit sonna. C'était, on s'en souvient, l'heure fixée pour la célébration du mariage.

Depuis quelques minutes, Denis, ou plutôt le chevalier Raoul-Hector de Navailles avait rejoint sa fiancée.

Nous avons déjà décrit le simple costume de cette pauvre Marguerite.

Denis, qui avait un immense garde-robe à sa disposition, s'était habillé avec une recherche et un luxe extrêmes. Il étincelait d'or et d'argent. Les broderies éclatantes de son habit et de sa veste, et les bijoux dont il était chargé, contrastaient d'une façon bizarre avec la robe toute unie et sans aucun ornement de la jeune fille.

Nous ne savons si cette dernière remarqua la toilette éclatante de son fiancé ; dans tous les cas, elle ne songea point alors à s'en étonner.

Qu'avait affaire en ce moment son âme avec d'aussi misérables détails ?

—Chère Marguerite,—dit le jeune homme,—tout est prêt. . . venez. . .

Et il présenta à Marguerite sa main droite, sur laquelle elle s'appuya, émue et tremblante. . .

Denis ouvrit la porte.

Au dehors, tous les chevaliers du poignard, le visage masqué de velours noir, portaient des torches et faisaient la haie. La plupart chancelaient sous le double poids de l'ivresse et du sommeil.

Au milieu de cet étrange escorte, les deux jeunes gens marchèrent ainsi jusqu'à la chapelle. Marguerite tremblait de plus en plus à chaque pas. Enfin on arriva. Le faux prêtre agenouillé devant l'autel, dans une attitude de piété menteuse, semblait prier avec recueillement. Aux bruits des pas des nouveaux venus, il quitta cette humble posture et se retourna. Son visage, un instant auparavant rougi et défiguré par l'ivresse, n'exprimait plus qu'une onction pieuse et seraine. Il adressa aux deux fiancés une sorte de petit discours fort évangélique et tout paternel. Ensuite il monta à l'autel, et il eut l'audace cynique de commencer et de poursuivre jusqu'à la fin une étrange et infâme parodie de la cérémonie des saints mystères.

Malgré lui, Denis se sentait presque épouvanté tandis que s'accomplissait sous ses yeux ce monstrueux sacrilège qu'il avait ordonné. Par instants, il lui semblait que la colère de Dieu allait s'éveiller enfin et foudroyer les misérables qui profanaient ainsi un autel consacré. Plus d'une fois il fut au moment de crier à son complice obéissant :—Arrête !

Mais Dieu fut élément jusqu'au bout. Le tonnerre ne gronda pas. Denis rit en lui-même de ses terreurs involontaires.

Enfin le faux prêtre descendit de l'autel et s'approcha de Marguerite et de Denis.

—Raoul de Navailles,—demanda-t-il d'un ton grave,—prenez-vous cette femme pour épouse ?

—Oui,—répondit vivement Denis.

—Marguerite de Kergen,—continua le misérable,—acceptez-vous cet homme pour époux ?

—Oui,—murmura la jeune fille.

—Vous êtes unis devant Dieu. . . Allez, et soyez bénis !

De douces larmes coulaient des grands yeux de la douce Marguerite. Un feu sombre et presque infernal étincelait dans ceux de Denis.

—Ah !—se disait-il à lui-même avec une joie sinistre, en prenant la main de mademoiselle de Kergen pour la conduire hors de la chapelle,—de par l'enfer, cet ange m'appartient maintenant. . . Nulle puissance humaine ne pourrait désormais me la ravir ! . . . Elle est, comme moi, *donnée au diable* !

TROISIÈME PARTIE. — L'HOTEL DES NÈFLES.

I. — L'INTENDANT.

L'*Hôtel des Nèfles*, ainsi nommé parce que les terrains sur lesquels il avait été bâti, cent ou cent vingt ans auparavant, étaient plantés jadis de néfliers d'un grand rapport, était inoccupé depuis longtemps.

Son dernier habitant avait été le vieux marquis de Maillepré. Ce grand seigneur mourut sans enfant dans un âge très avancé. L'hôtel des Nèfles échut à un de ses collatéraux, le baron de Croisic, gentilhomme immensément riche, qui possédait à la Place Royale un autre hôtel beaucoup plus vaste et beaucoup plus beau. Il ne pouvait donc habiter le nouvel immeuble qui lui tombait en partage, et il ne songea point à en tirer parti en le louant.

L'hôtel des Nèfles demeura par conséquent complètement désert, et comme on n'y faisait aucune réparation, l'intérieur se dégrada peu à peu de la façon la plus déplorable.

Le baron de Croisic mourut à son tour. Il n'avait qu'un fils. Ce fils avait un intendant. Cet intendant lui montra respectueusement qu'il était d'une mauvaise administration de laisser dans une fortune de non valeurs aussi importantes que l'hôtel de Nèfles, lequel se pouvait facilement vendre cent cinquante mille livres, ou se louer deux mille écus par an.

La conclusion fut qu'il fallait, dans le délai le plus bref, chercher à vendre ou à louer.

On s'enquit d'un acheteur.

On n'en trouva pas.

Restait la ressource de la location ; mais d'énormes réparations étaient indispensables pour empêcher cette ressource d'être illusoire.

Un architecte dressa un devis de ces réparations. Le chiffre qu'il demandait pour s'en charger parut exorbitant au nouveau propriétaire, jeune homme des plus prodigues, qui n'aurait pu se résoudre à voir sortir de ses mains, pour une dépense de ce genre, des sommes qu'il préférerait hasarder sur le tapis vert des brelans, ou éparpiller dans les boudoirs des belles filles de l'Opéra.

Les choses restèrent donc en cet état.

Mais voici qu'un beau matin, le fondé de pouvoirs d'un riche gentilhomme étranger vint faire des suppositions à l'intendant du baron de Croisic.

Ces propositions restèrent magnifiques.

Le gentilhomme étranger proposait un bail de douze ans et prenait toutes les réparations à son compte.

Comme bien on pense, le marché fut conclu à l'instant même.

Le lendemain, une nuée d'ouvriers, introduits par la petite porte des jardins, prenaient possession de l'hôtel et se mettaient à la besogne. Le fondé de pouvoirs ne les quittait pas d'une minute. Il activait le travail d'une façon véritablement fantastique et prodiguait l'or.

Le gentilhomme étranger ne devait arriver que quand tous les travaux seraient terminés.

On ne disait pas son nom.

Au bout de huit ou dix jours les réparations et les embellissements intérieurs de l'hôtel des Nèfles était presque entièrement terminés.

Enfin, le dernier coup de pinceau fut donné, on acheva la dernière dorure.

Puis vinrent les tapissiers, apportant un mobilier complet.

Des tableaux d'une grande valeur se suspendirent aux boiseries sculptées des salons. Des cristaux magnifiques, une nombreuse argenterie, prirent place sur les dressoirs de la salle à manger. Il y eut des fleurs dans les jardins, dans les escaliers, dans les vestibules,—enfin, partout. Bref, l'hôtel devint un petit palais qui semblait ne plus attendre que l'arrivée de ses maîtres pour que tout ce luxe s'animât et prit en quelque sorte la vie.

L'intendant du gentilhomme étranger paya les derniers ouvriers avec une générosité seigneuriale et les congédia.

(A continuer.)

SOREL, 11 février 1892. — Je, soussigné, ai fait usage du *Sirope de Térébenthine du Dr Lavolette* pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs des reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois. — J. B. ROUILLARD, Inspecteur général des Mines de la province de Québec.

MONTREAL, 18 février 1892. — Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le *Sirope de Térébenthine du Dr Lavolette*. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenue très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le *Sirope de Térébenthine* a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé. — J. A. DESROSIERS, No 111 rue Saint-Christophe. (Agent de la succession Skelly), 1598 rue Notre-Dame.

MONTREAL, 29 février 1892. J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D., No 217 rue des Commissaires. *Monsieur*.—Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirope de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite, pour le bien de l'humanité, que ce sirop soit connu partout. — AUGUSTE BOUESNEL, Gérant des annonces du *National*.